

FEMMES DE MÉNAGE, LOUEUSES D'UTÉRUS, TRAVAILLEUSES DU SEXE ET TRAVAILLEUSES DU CARE. LE « DÉS-AMALGAMAGE CONJUGAL » EN CONTEXTE NÉOLIBÉRAL: LIBÉRATION OU NOUVELLES FORMES D'APPROPRIATION ?

Jules Falquet

Sociologue - Centre d'Enseignement, de Documentation et de Recherches pour les Études Féministes Laboratoire du Changement Social et Politique - Centre National de la Recherche Scientifique - CEDREF-LCSP; Université Paris Diderot

Résumé Ma communication analysera les nouvelles modalités néolibérales du travail des femmes. Aujourd'hui, divers discours prônent comme une avancée la « professionnalisation » des activités domestiques, procréatives, de care et sexuelles traditionnellement dévolues aux femmes. Il s'agirait pour elles d'une possibilité de se libérer de l'appropriation individuelle dans l'institution familiale, grâce à une entrée —même partielle— sur le marché du travail. Je me demanderai ici à l'inverse, dans la perspective de Guillaumin (1992), s'il ne s'agit pas plutôt de nouvelles formes d'appropriation (collective) des femmes —et si oui, de quelles femmes au juste, et comment? Ehrenreich et Hochschild ont mis en évidence l'apparition des « femmes globales » de la mondialisation néolibérale : les bonnes d'enfants, les femmes de ménage et les « travailleuses du sexe » (2003). Le concept d'« amalgame conjugal » de Tabet (2004) éclaire les liens entre ces activités. Il réunit un ensemble d'activités que les épouses fournissent en bloc et sans mesure à l'époux en échange d'un entretien en nature —travail domestique, procréatif, sexuel et émotionnel. Après avoir analysé la procréation comme un travail (1985), Tabet a pris pour exemple certaines travailleuses du sexe (2004), comme une autre possibilité du dés-amalgamation conjugal. Juteau et Laurin (1988) ont montré dans le contexte québécois des années 80, comment les transformations libérales ont conduit un ensemble de femmes, sortant ou non par ailleurs de l'institution conjugale, à « dés-amalgamer » certaines activités et à les monnayer. Je propose d'abord d'analyser dans une perspective d'imbrication des rapports sociaux de sexe, « race » et classe, « qui » pratique le dés-amalgamation et dans quelles conditions. La plupart de ces prestations désamalgamées sont en effet fournies à très bas prix par des femmes qui n'ont guère d'alternative. Le poids des travailleuses racialisées, prolétarisées, migrantes illégalisées ou des travailleuses de pays du Sud exerçant « à distance » (loueuses d'utérus transnationales, cyber-travailleuses du sexe par exemple), attire l'attention sur la question des conditions légales d'exercice de ces activités, et le statut légal (situation migratoire et citoyenneté) des personnes qui les exercent. Je proposerai pour finir, inspirée par l'expression «forced to care» d'Evelyn Nakano Glenn (1992), une première esquisse des institutions, des lois et des violences spécifiques qui sont nécessaires, se créent ou se renforcent pour imposer à certains segments de la population mondiale, la réalisation de ces activités.

Resumo Nessa comunicação analisarei as novas modalidades neoliberais do trabalho das mulheres. Hoje, diversos discursos consideram a “profissionalização” das atividades domésticas, procriativas, do cuidado e sexuais - tradicionalmente destinadas às mulheres - como um avanço. Tratar-se-ia de uma possibilidade para elas de se libertar da apropriação individual no seio da instituição familiar, graças a um ingresso – mesmo que parcial, – no mercado de trabalho. Contrariamente, questionarei aqui, na perspectiva de Guillaumin (1992), se não se trataria, sobretudo, de novas formas de apropriação (coletiva) das mulheres – e, se sim, de quais mulheres e de que maneira? Ehrenreich e Hochschild colocaram em evidência o surgimento das “mulheres globais” da mundialização neoliberal: as babás, as trabalhadoras domésticas e as “trabalhadoras do sexo” (2003). O conceito de “amalgama conjugal” de Tabet (2004) esclarece os vínculos entre essas atividades. Esse conceito reúne um conjunto de atividades que as esposas fornecem em bloco e sem medida ao esposo em troca de uma manutenção em espécie - trabalho doméstico, procriativo, sexual e emocional. Após ter analisado a procriação como trabalho (1985), Tabet utilizou como exemplo algumas trabalhadoras do sexo (2004) como uma outra possibilidade de des-amalgamação conjugal. Juteau e Laurin (1988) mostraram no contexto do Québec dos anos 1980 como as transformações liberais conduziram um conjunto de mulheres, saindo ou não da instituição conjugal, a “des-amalgamar” algumas atividades e a monetarizá-las. Proponho inicialmente analisar, numa perspectiva de imbricação das relações sociais de sexo, “raça” e classe, “quem” pratica essa des-amalgamação e em que condições. A maioria dessas prestações “des-amalgamadas” são, na verdade, fornecidas a baixo preço por mulheres que não têm muitas alternativas. O peso das trabalhadoras racializadas, proletarizadas, migrantes ilegais ou das trabalhadoras de países do Sul exercendo “à distância” (barrigas de aluguel transnacionais, trabalhadoras do sexo virtual, por exemplo) chamam a atenção sobre a questão das condições legais do exercício dessas atividades, e o estatuto legal (situação de migração e cidadania) das pessoas que as exercem. Proporei, para concluir, inspirada na expressão forced to care de Evelyn Nakano Glenn (1992), um primeiro esboço das instituições, das leis e violências específicas que são necessárias, que se criam ou se reforçam, para impor a alguns segmentos da população mundial a realização dessas atividades.

Historiquement, les analyses féministes dominantes ont soutenu que l'accès à une rétribution monétaire (une entrée —même partielle— sur le marché du travail) constituait une avancée pour les femmes, car elle leur permettait de se libérer de la dépendance à l'institution familiale généralement dominée par les hommes. En France, les premières analyses de la mondialisation ont d'ailleurs signalé comme un de ses éléments positifs, l'accès croissant des femmes au marché du travail (Hirata et Le Doaré, 1998). Si l'attention s'est d'abord portée sur le travail industriel (autour des usines d'assemblage, des zones franches et des délocalisation), assez rapidement, c'est le développement des « services » qui a retenu l'attention, en particulier sous l'angle de l'internationalisation de la reproduction sociale, en lien avec le démantèlement de l'Etat social, le vieillissement de la population et la croissance du taux d'activité des femmes. De fait, une partie de plus en plus importante des activités généralement considérées comme « féminines », à savoir le travail domestique, procréatif, de *care* et sexuel, semblent être sorties du cadre conjugal-familial classique (où elles étaient échangées contre un entretien en nature, fort variable), pour être mises sur le marché, où elles sont réalisées contre rémunération¹.

De surcroît, le développement de l'emploi féminin fait l'objet d'une importante promotion de la part des instances économiques dirigeantes. Ainsi, l'économiste Fatiha Talahite (2010) souligne que cette mise sur le marché du travail et l'autonomisation qui en est attendue, sont devenu des conditionnalités pour les prêts attribués par les institutions internationales, au nom de l'avancée des droits des femmes. De plus en plus de voix demandent la reconnaissance et la professionnalisation de ces activités —certaines s'affirmant même féministes. Ainsi, si la multiplication des bonnes à tout faire et autres femmes de ménage fait l'objet d'une certaine gêne (quoique favorisée par différentes politiques migratoires et de formation promues par l'OCDE (Kofman et Al, 2001 ; Ito, 2010)), un consensus entoure désormais la nécessité de reconnaître et d'étendre le travail de *care*, réputé plus noble, voire « éthique » (et « féminin ») face aux logiques libérales déshumanisées du pur profit. La location d'utérus est de plus en plus présentée comme un geste humanitaire envers certaines personnes ne pouvant/ne voulant recourir ni à la grossesse non-médicalisée, ni à l'adoption, et souhaitant absolument devenir parents d'enfants qui perpétuent leur génôme². Enfin, un courant important d'hommes d'affaires, d'économistes et même de personnes se revendiquant du féminisme³, défend l'idée que la prostitution devrait être considérée comme un travail

1 On remarquera que dans certaines formes de colonisation ou d'esclavage, notamment dans le modèle de plantation colonial du XVIII^{ème} siècle, les femmes esclaves (et certains hommes dans une bien moindre mesure) réalisaient ces activités pour les maîtres-ses, hors famille et hors salariat.

D'autre part, le type de rétribution (en nature ou en espèces) et sa hauteur, constituent un sujet capital, tant pour les personnes fournissant ce type de travail que pour celles qui en bénéficient, et pour l'organisation sociale dans son ensemble.

2 Une supposée égalité face à la procréation entre les couples hétérosexuels et homosexuels, masculins principalement, étant de plus en plus utilisée pour légitimer ces pratiques.

3 En Amérique latine, des financements importants sont canalisés vers des groupes LGBT dont les objectifs sont explicitement de développer ce que ces groupes et leurs bailleurs de fonds nomment l'Autre féminisme, dont

comme un autre et constituerait un emploi plutôt désirable, permettant aux personnes décidées un enrichissement rapide et relativement facile.

Je propose ici pour ma part un cadre d'analyse plus critique, féministe-matérialiste et imbricationniste⁴, qui s'inspire directement de mon travail d'Habilitation à diriger des recherches (Falquet, 2012 b). Sans nier que l'accès au salariat, ou au moins à une rétribution monétaire (à l'exploitation) peut parfois constituer un progrès, comme dans la sortie progressive du féodalisme, du système esclavagiste de plantation du XVIII^{ème} siècle, ou d'autres systèmes sociaux où les relations économiques étaient encadrées dans les relations sociales (Polanyi, 1983 [1949]), je tenterai de montrer que la salarisation/professionnalisation des activités « féminines » ne constitue qu'une « avancée » très relative. En m'appuyant sur le travail de Colette Guillaumin (1992 [1978]) qui théorise l'appropriation individuelle et collective des femmes, ainsi que sur celui de Paola Tabet (2004⁵) sur l'amalgame conjugal et le continuum de l'échange économique-sexuel, je me demanderai si la multiplication hors institution conjugale-familiale des femmes de ménage, des loueuses d'utérus, des travailleuses du sexe et des travailleuses du *care* (le passage de logiques d'appropriation privée à des formes d'appropriation collective), permet un progrès pour les femmes (et lesquelles), ou s'il organise simplement une nouvelle forme d'appropriation des femmes, qui prolonge non seulement les logiques patriarcales, mais aussi racistes-coloniales et classistes précédentes.

1. Le cadre théorique féministe matérialiste : l'hétérosexualité, l'appropriation et l'amalgame conjugal

Les analyses féministes matérialistes francophones constituent un fond théorique particulièrement solide pour analyser les transformations de l'activité des femmes dans la mondialisation néolibérale. J'en rappellerai ici brièvement quelques fondements, souvent présentés et compris de manière tronquée et réductrice, notamment du fait de l'oblitération du travail fondamental de Guillaumin sur l'appropriation des femmes.

l'un des principaux objectifs est de faire reconnaître le travail du sexe comme un travail à part entière. L'un des groupes phares de cette tendance est l'organisation argentine Mulabi. On verra par exemple le compte-rendu de son atelier de 2009 intitulé : *Memoria del taller Construyéndonos*, Buenos Aires, p. 5.

4 Dans le sens de l'imbrication de trois grands rapports sociaux organisés autour de l'enjeu du travail et de ses modalités d'obtention : les rapports de sexe, de « race » et de classe. Cette imbrication a été historiquement mise en évidence, et analysée en profondeur, par les féministes et les femmes racialisées, en premier lieu par les féministes Noires états-uniennes (Combahee River Collective, 2006 [1979], Davis, 1983).

Pour ma part, j'ai montré que la perspective féministe matérialiste permettait, mieux que celle du genre, de comprendre l'imbrication des rapports sociaux de sexe, de « race » et de classe (Falquet, 2012 b).

5 La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel, est paru en français en 2004 mais rassemble des textes publiés en français à partir de 1987.

A. Lire Wittig avec Guillaumin

Comme l'a clairement énoncé Monique Wittig (2007 [1980]), la situation générale des femmes —leur existence sociale même— est basée sur le système idéologico-politico-économique de l'hétérosexualité⁶. En d'autres termes, la croyance aveugle mais jamais décortiquée et moins encore scientifiquement prouvée, selon laquelle il existe Une irréductible « différence des sexes », implique qu'être socialement une femme signifie être systématiquement différente et complémentaire des « hommes », et centralement sinon exclusivement destinée à entrer dans l'institution du mariage, de la famille et de la maternité, avec tout ce que cela implique en termes d'insertion spécifique et en position défavorisée dans la vie sociale et plus particulièrement sur le marché du travail.

L'analyse de Wittig ne peut toutefois se comprendre sans le concept central des rapports de *sexage*, proposé par Colette Guillaumin (1992 [1978])⁷. Les rapports de sexage sont des *rapports d'appropriation physique directe*, qui concernent l'individualité physique toute entière, incluant l'esprit aussi bien que le corps des femmes. Cependant, contrairement à ce qu'indique le sens commun, ce corps approprié n'est pas vu prioritairement comme sexuel ou procréatif, mais beaucoup plus globalement comme « corps-machine à travailler ». C'est pourquoi l'appropriation n'est pas une simple relation inter-individuelle libidineuse ou machiste, mais bel et bien « un rapport de classe général où l'ensemble de l'une est à la disposition de l'autre » (1992 [1978], pp 21-22). Les rapports d'appropriation se caractérisent entre autre par la non-mesure du travail fourni par les personnes appropriées, sous forme d'une infinité de prestations les plus diverses.

L'appropriation possède, selon Guillaumin (1992 [1978], pp 19-29), quatre expressions concrètes : l'appropriation du temps, l'appropriation des produits du corps, l'obligation sexuelle et enfin la charge physique des membres du groupe (charge incluant celles des membres *valides* mâles du groupe). Il est significatif que cette dernière dimension de l'appropriation, la charge physique des membres du groupe, y compris les hommes valides, soit presque toujours invisibilisée, alors qu'elle pourrait très utilement éclairer les théories du *care*. Il s'agit en effet de *l'un des privilèges fondamentaux des hommes*, qui leur permet à la fois d'être déchargés de tout travail de soin à autrui et de bénéficier eux-mêmes de ces soins. Curieusement, la plupart des travaux sur le *care*, en se concentrant sur les personnes réputées vulnérables (enfants, personnes malades ou âgées), passent sous silence l'énorme quantité de *care* gratuit que reçoivent en permanence les hommes en pleine santé, y compris de la part de femmes plus âgées, plus pauvres ou malades (leurs mères notamment).

6 On le sait, l'hétérosexualité dans le sens de Wittig est fondamentalement différente d'un ensemble de pratiques sexuelles.

7 Le travail de Guillaumin est malheureusement ignoré d'adeptes de Wittig comme Judith Butler, qui « ratent » de ce fait un énorme pan de la pensée de l'auteure et commettent de ce fait un grave « faux sens » en l'utilisant.

Guillaumin distingue deux composantes de l'appropriation, étroitement liées : l'appropriation *individuelle* ou *privée* et l'appropriation *collective*. L'appropriation individuelle a lieu par le biais du mariage ou de ses avatars —l'institution matrimoniale ne constituant qu'une des surfaces institutionnelles possibles du rapport global d'appropriation. Les religieuses et les prostituées constituent les deux exemples que Guillaumin donne de l'appropriation collective, auxquels les théoriciennes québécoises Danièle Juteau et Nicole Laurin ajoutent plus tard les « mères porteuses » (1988). Même si Guillaumin n'a guère approfondi sur les liens entre appropriation individuelle et collective, elle souligne l'existence de contradictions entre l'une et l'autre, contradictions qui constituent un élément central de la dynamique des rapports sociaux de sexe —qui sont loin d'être statiques.

B. Les apports de Paola Tabet

Dès ses premiers travaux, l'anthropologue Paola Tabet s'est employée à montrer que certaines des activités les plus naturalisées réalisées par les femmes, pouvaient en fait être analysées comme du travail au sens marxien (même si elles ne sont pas rétribuées). Elle a d'abord magistralement montré que la procréation pouvait être comprise comme un travail (1985) : selon les époques et les cultures, les travailleuses peuvent être plus ou moins libres du moment auquel travailler, mais aussi du type et de la quantité de produit à fournir et surtout, se voir reconnaître plus ou moins de droits concernant les enfants qu'elles mettent au monde (du droit d'interrompre une grossesse, au devoir de fournir des enfants à un lignage ou un Etat). Elle envisageait à l'époque les nouvelles technologies reproductives comme potentiellement libératrices des travailleuses (mais aussi potentiellement aliénantes, selon qui les maîtrise et dans quel cadre).

Tabet s'est ensuite concentrée sur le « travail du sexe » (2004). Au départ de sa réflexion, elle constate que dans de très nombreuses sociétés non-occidentales et occidentales, les relations sexuelles entre femmes et hommes s'accompagnent systématiquement d'un « cadeau », de valeur et de nature variable, mais toujours de l'homme vers la femme. Elle analyse ce (contre)-don comme le signe d'un échange inégal : ce n'est pas de la sexualité qui est échangée contre de la sexualité (auquel cas le besoin d'un contre-don ne se ferait pas sentir), mais une « sexualité » féminine réifiée en « service sexuel » qui est échangée contre une rétribution matérielle, qu'elle soit en nature ou en espèces. Tabet qualifie ces relations, d'échange économique-sexuel.

Ce concept ayant fait l'objet d'incompréhensions et de tentatives de récupération diverses, il convient de rappeler qu'il est profondément ancré dans la perspective féministe matérialiste de l'existence d'un rapport de classe, profondément inégalitaire, entre femmes et hommes. Tabet précise que « *Les éléments qui concourent solidairement à ce rapport de classe [le plus complexe, le plus solide et le plus durable [...]] sont, sur le plan économique [...] la division sexuelle du travail et l'accès différencié des femmes aux ressources, aux moyens de production et à la*

connaissance dans les sociétés étudiées, avec le gap technique qui en résulte [...] et, dans l'histoire des sociétés capitalistes, entre autres, les différences de salaires et le travail domestique gratuit des femmes. » (p 169)

Tabet a également forgé le concept du *continuum de l'échange économique sexuel*, afin de dépasser la fausse opposition qui imprègne les discours dominants en Occident, entre les prostituées et les femmes de bien (épouses). Tabet montre ainsi qu'à une extrémité du continuum, on trouve les femmes⁸ qui fournissent un travail sexuel extrêmement délimité (de préférence par elles) contre une rémunération sonnante et rébuchante du montant le plus élevé possible qui leur revient intégralement. Dans les zones intermédiaires du continuum, on rencontre des prostituées dépendantes de souteneurs, qui côtoient des femmes « maintenues » ou « aidées » par divers amants, et d'autres à qui différents hommes arrachent des « faveurs sexuelles » contre un emploi ou un logement. A l'autre bout du continuum, se situent les épouses, à qui le contrat de mariage garantit un « entretien » plus ou moins conséquent (Delphy, 1998 [1970]), en échange de ce que Tabet nomme l' « amalgame conjugal ». Celui-ci englobe un ensemble très vaste de prestations apparemment indémêlables, légitimées par l'amour et/ou le devoir —dans la perspective de non-mesure décrite par Guillaumin. Dans la définition de Tabet, l'amalgame conjugal mêle travail sexuel, travail procréatif, travail domestique et travail émotionnel —ces activités que les tendances néolibérales semblent devoir résolument séparer, salarier et professionnaliser.

L'intérêt, ici, des concepts d'échange économique-sexuel et d'amalgame conjugal, est qu'ils permettent d'explorer concrètement différents aspects de ce que Guillaumin qualifie d'appropriation collective, tout en montrant leur continuité (bien plus que leur contradiction) avec l'appropriation individuelle, dans le cadre du mariage et de l'hétérosexualité au sens wittigien. Je ferai travailler ici l'idée de « dés-amalgame conjugal », afin de tester l'hypothèse selon laquelle ce dés-amalgame pourrait constituer une amélioration pour la classe des femmes.⁹

2. Mondialisation néolibérale et transformations des activités des femmes

Tout au long des années 80, marquées par les victoires de Thatcher en Grande Bretagne et Reagan aux Etats-Unis, suivies de l'imposition des premiers plans d'ajustement structurel par les Institutions internationales, se font jour différentes analyses du nouvel ordre économique

8 Dans la perspective matérialiste dans laquelle je me situe, femmes et hommes ne sont pas défini-e-s selon des critères biologiques mais par leur position dans les rapports sociaux de sexe.

9 Quoique depuis des bases différentes, mon travail rejoint le courant féministe marxiste du salaire contre le travail domestique. Ce courant, dont Maria Rosa Dalla Costa et Selma James (1972), ainsi que Silvia Federici (2012 [1975]) ont constitué les voix les plus écoutées, plaide pour la salarisation des différentes prestations fournies aux hommes par les femmes, comme une manière de dénaturaliser ce travail et au-delà, de mettre à bas l'idée même que les femmes devraient leur fournir naturellement toutes sortes de services, depuis le sourire affable au chef ou au mari, jusqu'à l'élevage des enfants. Pour une très éclairante explication des différences théoriques entre les courants féministes matérialiste et marxiste, on verra Juteau et Laurin 1988.

en train de s'installer (notamment avec les travaux de l'allemande Maria Mies sur l'économie globale (1986) ou de l'Italienne Silvia Federici (2001) à propos de l'ajustement structurel en Afrique). Globalement, on observe une entrée croissante des femmes sur le marché du travail rémunéré, quoique dans des conditions de grande précarité et informalité. Certaines insistent sur les transformations du travail industriel, notamment par le développement de la délocalisation, des usines d'assemblage et des zones franches. D'autres se penchent davantage sur les activités « classiquement féminines », pour la plupart liées à la reproduction sociale : c'est sur celles-là que j'insisterai car elles me semblent être au cœur des transformations en cours et sont sans conteste les plus étudiées par le féminisme académique.

A. Les précurseuses de l'analyse: Juteau et Laurin (1988)

Danièle Juteau et Nicole Laurin (1988) sont les premières à utiliser la perspective féministe matérialiste pour analyser les transformations de l'activité des femmes, dans le Québec des années 80 —qui préfigurent le schéma néolibéral qui se généralise ensuite.

Juteau et Laurin constatent d'abord que de plus en plus de femmes se trouvent sur le marché du travail —mais pas n'importe lequel : « *les femmes se retrouvent massivement sur le marché du travail dit secondaire¹⁰, dans les emplois précaires (contractuels, à temps partiel, intermittents), dans les emplois déclassés (par la technologie ou autrement) et dans les autres emplois subalternes, mal payés, peu valorisés qu'elles ont toujours occupés.* » p. 199. Pour elles, l'Etat et l'entreprise jouent un rôle important dans cette évolution : « *l'entreprise capitaliste et l'Etat-patron ont besoin, dans la conjoncture économique présente, de la force de travail féminine, bon marché, peu qualifiée, docile et tenue par un ensemble de contraintes.* » pp 198-199.

Juteau et Laurin ajoutent que « *dans ce contexte, l'appropriation privée et collective des femmes ne sont plus contradictoires mais deviennent carrément solidaires l'une de l'autre. Les conditions du salariat des femmes sont telles qu'elles doivent, en plus de travailler hors du foyer, se maintenir au service des hommes dans la famille, de manière à assurer leur subsistance et celle de leurs enfants. En retour, le poids des charges domestiques et familiales en fait des recrues idéales pour ce marché du travail dit secondaire.* » p 199. Ce point est capital : comme Tabet, Juteau et Laurin soulignent que l'appropriation collective n'est pas nécessairement contradictoire avec l'appropriation privée. Bien au contraire, elles semblent devenues complémentaires, ce qui porte un coup sérieux à l'idée que la salarisation des femmes peut les libérer de l'appropriation privée.

D'une manière générale, Juteau et Laurin estiment que l'appropriation collective progresse par rapport à l'appropriation privée : « *A notre avis, la forme collective de l'appropriation des femmes, qu'elle soit institutionnelle ou interindividuelle, est actuellement en progression et elle*

¹⁰ Elles affirment que « *Cette dernière notion [le marché du travail dit secondaire] d'ailleurs désigne [...] une restructuration importante de la stratification économique et sociale qui a entraîné la constitution, dans les sociétés capitalistes, d'un nouveau prolétariat composé des femmes pour une large part. S'y retrouvent aussi des personnes âgées, des jeunes et des personnes qui appartiennent à des groupes ethniques minoritaires.* » p. 199.

pourrait devenir la forme principale de l'oppression. » (p 194). Elles insistent sur le rôle d'accompagnement de l'Etat : « *La dépendance étroite des femmes et de leurs enfants à l'endroit de l'Etat est à la fois l'indice, la condition et la conséquence de la généralisation de l'appropriation collective des femmes, sous des modes multiples, institutionnels et interindividuels [...]. Par l'intermédiaire de l'Etat, [...] la classe des hommes compense en partie les pertes que les nouvelles modalités de l'appropriation entraînent pour les femmes. Les prestations de chômage, les allocations maternelles et toutes les autres formes d'assistance de l'Etat, procurent aux femmes et à leurs enfants le minimum vital que ni leurs patrons, ni leurs pères, ni leurs maris ou leurs amants ne leur assurent, à long terme.* » p 201.

Si Juteau et Laurin proposent une analyse relativement classique de la mise en place du *Welfare State* d'un point de vue féministe (Walby, 1990), elles montrent également les conséquences de la crise de l'Etat qui s'amorce et s'aggravera ensuite avec les réformes néolibérales, et qui « *a entraîné aussi la reconstitution de diverses formes bénévoles de services, gérées par les Eglises et d'autres organismes privés, dont les femmes sont la main-d'œuvre gratuite et l'armée de réserve.* » p. 202. Leur réflexion permet donc d'inscrire le développement des services de *care* dans une perspective économique et historique, et non pas comme un nouvel idéal moral et social pour des sociétés en panne d'humanité.

B. Des « femmes globales » à la GPA

Dans une perspective théorique différente, le recueil de textes coordonné par Barbara Ehrenreich et Arlie Russel Hochschild a simultanément popularisé l'expression de « femmes globales » produites par la mondialisation et désigné trois grandes figures de ces femmes globales : les bonnes d'enfants, les femmes de ménage et les « travailleuses du sexe » —dont une part croissante sont des migrantes transnationales (2003). Le rapprochement qu'elles opèrent entre ces figures, généralement opposées par la morale sociale dominante, est intéressant et paradoxal à plusieurs titres. D'abord, parce qu'il rappelle l'évidence empirique et historique : il peut très bien s'agir des mêmes femmes à différents moments de la journée ou de leur vie. Or, elles sont souvent étudiées comme des personnes différentes. Ensuite, le ratio 'sommes gagnées en regard du travail effectué' (temps passé et pénibilité) est souvent présenté comme opposé (jackpot pour les escorts girls, salaires de misère des domestiques), en dépit de toute évaluation sérieuse. Enfin, autant le travail des femmes de ménage et celui des nounous est socialement utile, autant l'utilité sociale de la prostitution est extrêmement faible. On peut même affirmer que sa seule « utilité » consiste à garantir à l'ensemble des hommes et presque exclusivement aux hommes, la satisfaction quasi

II Elles ajoutent que « *Du même coup, par le moyen de l'Etat —gardien de l'ordre, législateur, gendarme— la classe des hommes s'assure aussi le contrôle institutionnel, c'est-à-dire collectif, impersonnel, de la classe des femmes.* » (idem, p 201.)

instantanée de leurs « fantasmes », même les plus ridicules ou les plus sadiques¹² —grâce à l'objectification de la sexualité des femmes, échangée le plus souvent à très bas prix ou tout bonnement extorquée.

En dépit du rapprochement effectué par Ehrenreich et Hochschild, les recherches sur les femmes dans la mondialisation ont eu tendance depuis à se scinder en deux branches qui communiquent peu. D'une part, un certain nombre de chercheur-e-s ont délimité un nouveau champ baptisé « travail du sexe », qu'ils tentent de légitimer comme un travail comme un autre. L'entreprise semble couronnée d'un certain succès : les institutions internationales font aujourd'hui pression pour l'inclure dans le calcul du PIB. D'autre part, une littérature importante s'est développée sur la mondialisation de la reproduction sociale. Dans ce domaine, certain-e-s économistes lié-e-s notamment à l'OIT et l'OCDE, se sont intéressés à la transformation structurelle du rôle de l'Etat (privatisation des services et des politiques publiques), en vue de planifier et d'encadrer ces transformations (Kofman et Al, 2001 ; Walby, 1997). D'autres, dans une perspective plus micro et souvent philosophique, de plus en plus diffusée dans l'opinion et dans les grandes formations social-démocrates (Le PS de Martine Aubry en France), s'organise autour de l'importance à accorder au *care*, à la reconnaissance de la vulnérabilité généralisée des personnes (Tronto, 2009) et à la nécessité de développer une société du « soin », comme alternative au capitalisme néolibéral inhumain.

Ainsi, alors que travail sexuel, domestique et de soin étaient clairement liés dans l'analyse matérialiste, ces domaines sont désormais disjoints, y compris dans la plupart des analyses féministes. Quant au dernier élément de l'amalgame conjugal, ô combien important, à savoir le travail procréatif, s'il suscite de plus en plus de recherches du fait du développement très rapide de la gestation pour autrui (GPA), il a été presque complètement séparé du reste des activités des femmes dans la plupart des analyses. Le récent travail de la journaliste suédoise Kasja Ekis Ekman (2013) constitue une importante exception, puisqu'elle met en parallèle prostitution et GPA comme deux activités particulièrement aliénantes pour les femmes.

Le travail procréatif réalisé dans le cadre de la GPA constitue l'expression la plus aboutie du désamalgamage conjugal. Certes, qu'une femme porte un enfant puis l'abandonne et/ou le cède volontairement ou non à un autre lignage, à des tierces personnes ou encore à une institution (religieuse, étatique ou militaire notamment), n'a rien de nouveau. On l'a dit, Tabet (1985) a minutieusement analysé les possibles formes d'aliénation et d'exploitation de ce travail dans différentes cultures et périodes. La nouveauté, ici, réside d'une part dans les technologies mises en œuvre, qui rendent impossible une quelconque auto-organisation ou auto-gestion du travail par les femmes réalisant ce travail, d'autre part dans les arrangements financiers et juridiques qui entourent la GPA, et enfin dans le

¹² Cette « satisfaction » est bien plus politique que sexuelle car de nombreux fantasmes parlent bien plus de pouvoir que de désir.

caractère de plus en plus impersonnel et transnational de ces arrangements et dans le marché qu'ils représentent désormais, une fois désencastrés des relations sociales « traditionnelles ». Des sommes importantes sont en jeu, représentant dans certains cas plus d'argent qu'une femme ne peut espérer en gagner dans une vie entière de travail (Rudrappa, 2014). Et puis, quelle occasion magnifique de dénaturiser la maternité, aussi bien pour celle qui se contente de louer son utérus, que pour celle qui peut devenir mère sans passer par la grossesse ! Tel est en tout cas le message d'une partie importante de la littérature dans le domaine.

3. Des avancées en trompe l'œil : la grande arnaque pour les femmes non-privilegiées de la planète

Trente ans après le travail de Tabet et de Guillaumin et avec le recul que nous possédons aujourd'hui sur les évolutions néolibérales de l'activité des femmes, pouvons-nous nous réjouir du desserrement de l'appropriation privée et de l'affaiblissement des liens du mariage et de la conjugalité hétérosexuelle, grâce à la marchandisation croissante des tâches de l'amalgame conjugal ?

A. Quand l'imbrication des rapports sociaux gâche la fête : les contraintes structurelles patriarcales, classistes et racistes-coloniales

Force est d'abord de constater que les conditions sous-jacentes de l'appropriation des femmes n'ont guère changé, ou du moins pas pour toutes les femmes. Dans son texte de 1978, Guillaumin décrivait cinq moyens de l'appropriation de la classe des femmes par celle des hommes¹³ : le marché du travail ; le confinement dans l'espace ; la démonstration de force (les coups) ; la contrainte sexuelle ; l'arsenal juridique et le droit coutumier (Guillaumin, 1992 [1978], pp 39-45). Rappelons que pour Tabet également (2004), ce sont des conditions structurelles bien précises qui obligent la majorité des femmes à entrer dans le continuum de l'échange économico-sexuel : une forte restriction de l'accès aux ressources, une nette privation des connaissances dans la plupart des domaines (notamment sexuels, techniques et professionnels) et la menace permanente du recours à la violence contre elles.

Or, ces conditions paraissent peu transformées. L'actuelle crise économique prolongée et de grande ampleur qui frappe la plupart des pays a brutalement rappelé que le marché du travail n'était guère devenu plus accueillant pour la majorité des femmes non-privilegiées de la planète. Concernant le confinement dans l'espace, si une partie des femmes possède de plus en plus de liberté et d'argent pour circuler, voyager et même faire du tourisme, la dureté

¹³ Moyens qui peuvent, ou non, être spécifiques aux rapports de sexage. De fait, dans les rapports sociaux de « race » tels que Guillaumin les analyse, on retrouve plusieurs de ces moyens d'appropriation. C'est également le cas dans les rapports d'exploitation (de classe).

croissante des lois migratoires internationales (y compris voire surtout celles censées protéger les femmes de la « traite » (Guillemaut, 2008)), illustre très clairement les nouvelles modalités du confinement dans l'espace selon de vieilles logiques hétérosexuelles, sexistes, classistes et coloniales. Pour ce qui est de la violence et de la contrainte sexuelle, il est quasiment impossible d'en proposer une mesure objective, unifiée, quantitative et universelle. Cependant, le développement, entre autres, des féminicides dans la plupart des pays latino-américains notamment (Fregoso et Barejano, 2010), et des guerres dans d'innombrables pays du Sud, semblent aller dans le sens d'une augmentation des violences contre les femmes, même si de plus en plus de lois nationales et internationales sont censées les protéger. Pour ce qui concerne l'accès à la connaissance, parallèlement aux campagnes pour la scolarisation des femmes et des fillettes, on constate avec les accords de l'OMC la privatisation et la marchandisation croissante de l'éducation au détriment de la couverture des besoins de base, conduisant dans de nombreux pays à une déscolarisation croissante des filles (enseignant-e-s non payé-e-s et mal formé-e-s, familles appauvries requérant du travail complémentaire des aînées). Quant à l'accès aux ressources, même si les institutions internationales mènent d'importantes campagnes pour l'accès des femmes à la propriété (de la terre et du logement notamment), on observe simultanément des phénomènes massifs d'expropriation et d'expulsion des femmes les plus pauvres, au nord comme au Sud (des paysannes autochtones délogées de leurs terres ancestrales par les multinationales extractivistes, les barrages, les guerres ou les catastrophes environnementales, jusqu'aux prolétaires chassées de leur logement par la crise de sub-primes en Espagne ou aux Etats-Unis). Finalement, pour ce qui est du droit positif ou coutumier, il convient d'observer avec la plus grande attention les nombreuses avancées du droit international, mais également ses difficultés d'application et les faibles moyens qui y sont consacrés, et en parallèle les reculs flagrants dans le domaine du droit familial et du statut personnel des femmes, en lien avec le renforcement des tendances les plus conservatrices des trois religions monothéistes —ici encore, l'Espagne et les Etats-Unis constituent des exemples marquants, cette fois-ci par rapport à l'interruption volontaire de grossesse.

C'est pourquoi, dans une perspective d'imbrication des rapports sociaux de sexe, « race » et classe, il est intéressant d'analyser qui pratique le désamalgamage et dans quelles conditions. La plupart des prestations désamalgamées sont en effet fournies à très bas prix par des femmes racialisées et/ou prolétarisées, des migrantes illégalisées par un système juridique de plus en plus contraignant encadrant la migration et la citoyenneté et/ou des travailleuses de pays du Sud exerçant « à distance » (notamment dans le cas de la GPA en Inde ou en Ukraine et massivement, de celui des cyber-travailleuses du sexe, des travailleuses du sexe migrantes ou encore des prostituées trafiquées). Il importe d'examiner de près les conditions matérielles, et tout particulièrement juridiques, d'exercice de ces activités, et le statut légal (situation migratoire et citoyenneté) des personnes qui les exercent. On constate alors que les analyses de la sociologue états-unienne Evelyn Nakano Glenn (1992), sur les institutions, les lois et les violences spécifiques qui ont été historiquement employées aux Etats-Unis pour *forcer* certains

segments de la population à réaliser des activités de *care* (les femmes Noires, racisées et migrantes tout particulièrement), peuvent aisément être transposées à l'organisation actuelle de l'internationalisation de la reproduction sociale. Comme on l'a déjà dit, les lois régissant la mobilité des femmes et en particulier ce que j'ai appelé l'hétérocirculation des femmes (Falquet, 2012, a), autrement dit les *lois migratoires* et plus largement, les *systèmes juridiques* qui les privent du même accès aux droits dont jouissent les citoyens de sexe masculin et nationaux, sont centrales pour forcer certaines femmes à vendre séparément sur le marché, à bas prix, les prestations traditionnellement échangées dans le cadre conjugal.

La situation des femmes non privilégiées par leur position de « race » et de classe, qui constituent numériquement la majorité de la classe des femmes et la partie de cette classe qui a le plus à gagner de la destruction du patriarcat, mérite de retenir tout particulièrement l'attention des activistes et des théoriciennes féministes. Or leur situation est profondément différente de celle des femmes plus privilégiées — bien que toutes soient opprimées dans les rapports sociaux de sexe. Plus précisément, de nombreuses femmes non-privilégiées qui mettent sur le marché des tâches de l'amalgame conjugal, n'en retirent que des sommes très faibles et ne sortent pas pour autant, ni totalement ni même parfois partiellement, de l'institution familiale-conjugale. Il arrive même que certaines désirent y (r)entrer dans l'espoir d'échapper à des conditions de salariat trop dures, ou encore afin de pouvoir travailler dans de moins mauvaises conditions. Ainsi par exemple, la sociologue Sabah Chaïb (2008) a signalé pour la France, que si beaucoup de femmes migrantes sont obligées de travailler hors famille, les pouvoirs publics ne contribuent nullement à la prise en charge des tâches de l'amalgame conjugal qui continuent à leur être imposées. Plus généralement, face aux conditions de travail flexibilisées à l'extrême et aux salaires particulièrement bas, il est logique que des caissières ou des femmes de ménage aient moins pour idéal *d'échapper à la famille et au travail du foyer, que de se retirer dans la mesure du possible du travail salarié*, comme l'a souligné la sociologue Mirjana Morokvasic (2010) à propos de l'incompréhension entre certaines féministes allemandes et certaines migrantes de l'Est dans les années 70. Enfin, cela éclaire le paradoxe souligné par l'anthropologue Nasima Moujoud (2008), qui montre que pour pouvoir « réussir » leur migration en s'assurant un emploi correct, de nombreuses femmes devenues sans papiers du fait des lois migratoires, sont obligées de se marier « pour les papiers » pour pouvoir accéder à un travail formel.

B. Du dés-amalgame conjugal au continuum néolibéral de l'appropriation

Dans leur travail, Juteau et Laurin proposent de distinguer deux modèles de sexage distincts. Le premier était basé sur la spécialisation et la différenciation fonctionnelle des femmes — il reposait sur le confinement des unes dans l'appropriation privée, et des autres dans l'appropriation collective. Le deuxième, en train de s'établir dans les années 80, implique que chaque femme soit « tout » successivement, voire simultanément : « *nous sommes toutes maintenant*

des religieuses ; en plus, nous sommes toutes à la fois des épouses, des amantes, des mères, des ménagères, des travailleuses bénévoles, des travailleuses salariées. Et nous permettra-t-on d'ajouter que nous sommes toutes, en un sens, des prostituées ? N'est-ce pas, en effet, le message que véhiculent la pornographie et la publicité [...] ? » (p. 202). Cette circulation croissante entre appropriation individuelle et collective, qu'elles mettent en évidence, peut aussi être lue comme une mobilité croissante des femmes dans le continuum de l'échange économique-sexuel de Tabet. Si cela ne constitue pas une grande nouveauté pour la plupart des femmes non-privilegiées et/ou des pays non-occidentaux et/ou anciennement colonisés, il s'agit en revanche d'une notable transformation pour les femmes de classe moyenne occidentales.

Juteau et Laurin montrent également comment les transformations de l'appropriation invisibilisent l'oppression et lui donnent des airs de liberté —une des caractéristiques les plus marquantes de l'idéologie néolibérale : *« D'une part, l'appropriation collective, en particulier celle qui s'effectue par l'intermédiaire des institutions, n'est pas ressentie comme une exploitation ou une domination de classe, ce que pourtant elle est, à cause de l'invisibilité et de l'anonymat qu'elle assure aux dominants. Les hommes, individuellement ou collectivement, donnent de moins en moins l'impression d'être responsables du sort des femmes et des contraintes qui pèsent sur elles. D'autre part, l'appropriation privée est vécue sur le mode de la liberté : liberté de choisir son partenaire, le genre d'union avec ce partenaire, d'avoir ou non des enfants avec ce partenaire, de rompre, divorcer, vivre seule, recommencer... »* pp 202-203

Enfin et plus globalement, Juteau et Laurin n'estiment nullement que l'appropriation privée ait disparu ni qu'elle soit sur le point d'être balayée par l'appropriation collective. Bien au contraire, elle *« demeure florissante et ses pratiques se sont diversifiées : au mariage et à la famille conventionnelle s'ajoutent le concubinage, l'amour libre, la famille reconstituée, la famille monoparentale, etc. »* p. 199. Aujourd'hui, le développement des migrations internationales et la difficulté de circuler « sans papiers » contribue à l'augmentation des familles transnationales, dans lesquelles majoritairement des femmes se retrouvent seules avec des enfants et des personnes dépendantes. Ainsi, l'appropriation privée tend à devenir limitée dans le temps, en pointillés ou encore sérielle. Or, cela la rend moins « sûre » économiquement parlant pour les femmes, en particulier non-privilegiées¹⁴.

Enfin, on constate une convergence croissante, et non une opposition, entre appropriation individuelle et collective. Selon Juteau et Laurin : *« La structure de cette appropriation privée sérielle se rapproche de plus en plus, du point de vue de la théorie, de celle de l'appropriation collective en contexte d'interaction individuelle et non institutionnelle, celui qu'on retrouve dans la prostitution. »* p. 200. Comme l'ont bien montré Juteau et Laurin, l'un des pivots de cette articulation entre appropriation individuelle et collective est constitué par la responsabilité économique et quotidienne des enfants et des personnes dépendantes, dont on a vu que les femmes restent socialement chargées (et les hommes, déchargés), et dont les pouvoirs publics se désengagent

¹⁴ Il s'agit notamment d'une observation classique lors d'une soudaine libéralisation du divorce, par exemple en France avec la Révolution de 1789 ou en Russie en 1917 : cette mesure n'est pas forcément favorable aux femmes.

de plus en plus. On estime aujourd'hui, avec d'importantes variations régionales, qu'un tiers de foyers dans le monde sont dirigés par des femmes. Qu'il s'agisse de mères célibataires, de divorcées, de veuves, de femmes séparées provisoirement ou définitivement d'un compagnon en migration, ou de migrantes elles-mêmes accompagnées d'enfants, on retrouve au cœur de ces logiques la dyade « mère-enfant » si bien décrite par Delphy (1998 [1974]), dont la précarité et la pauvreté structurelles sont centrales pour comprendre les dynamiques d'activité des femmes. Aujourd'hui s'ajoute pour beaucoup, des parent-e-s âgé-e-s dépendant-e-s, de plus en plus nombreux à cause du vieillissement de la population et du retrait de l'Etat, ainsi que des hommes dans la force de l'âge, rendus malades par la migration ou la guerre¹⁵.

J'espère avoir montré ici que, bien que remontant aux années 70 et 80, les travaux de Guillaumin puis de Juteau et Laurin sur l'appropriation, ainsi que ceux de Tabet sur l'amalgame conjugal et le continuum de l'échange économique-sexuel, s'avèrent particulièrement utiles pour penser les transformations actuelles de l'activité et du travail des femmes dans la mondialisation néolibérale. Cependant, il est nécessaire de remettre au centre l'expérience et la situation des membres de la classe des femmes non-privilegiées par la « race » et la classe. On constate alors que pour elles, les changements sont relativement minimes, puisqu'elles continuent à transiter entre appropriation individuelle et collective, « préférant » même parfois l'appropriation individuelle, bien qu'elles soient souvent poussées vers l'appropriation collective par le système juridique et en fonction des besoins de main-d'œuvre des autres catégories sociales. Ce qui semble d'abord constituer un paradoxe, tend à montrer en réalité que l'opposition relative établie par Guillaumin entre appropriation privée et collective, n'est pas nécessairement pertinente pour l'ensemble de la classe des femmes. Seules certaines femmes privilégiées par la classe et la « race » peuvent réellement espérer échapper à l'appropriation individuelle par l'entrée en semi-égalité de conditions avec les membre de la classe des hommes, dans des rapports d'exploitation.

La mise en évidence de l'appropriation collective en arrière-plan de l'appropriation privée, tout comme la notion d'amalgame conjugal et le concept de continuum de l'échange économique-sexuel qui unit mariage et prostitution, demeurent cependant des résultats particulièrement importants de la théorisation féministe matérialiste francophone. Ces différents concepts, en plus de fonder une pensée dynamique capable de saisir la transformation comme la permanence, permettent en effet de comprendre les liens entre des activités dont les sciences sociales (et les politiques) tendent à s'emparer de manière séparée, rendant plus difficile leur analyse, et surtout, masquant l'organisation structurelle des rapports sociaux de sexe, mais aussi de « race » et de classe derrière de supposées avancées mesurées à l'aune univoque et restrictive du « genre ».

15 Par exemple, le plus grand programme d'intervention psychologique dirigée, réalisé aux Etats-Unis, concerne les ex-soldats et leur famille. Il s'agit que les famille (les femmes) prennent en charge les symptômes de stress post-traumatiques dont souffrent les soldats. Très nombreux aussi sont les migrants qui reviennent invalides, blessés ou en mauvaise santé mentale, du fait du périple migratoire et/ou de la vie en migration. Les épouses et les filles une fois grandiés, sont amenées à les prendre en charge, alors qu'elles les connaissent parfois à peine.

On peut alors comprendre que pour certaines femmes, le processus de séparation complète du travail domestique, sexuel, procréatif et émotionnel, et sa mise sur le marché, puisse constituer une avancée, alors que pour d'autres, il s'agit d'une obligation de plus qui ne les libère nullement des rapports sociaux de sexe oppressifs. En effet, selon le niveau de rémunération des tâches dés-amalgamées et les conditions concrètes de travail, le dés-amalgamage permet ou non d'accéder à une réelle autonomie économique. Dans la plus grande partie des cas, il implique plutôt une insertion particulièrement inconfortable à la fois dans une institution familiale globalement dégradée (délégitimée, disloquée par la migration et la facilité croissante à rompre les liens) et sur un marché du travail informalisé où la situation des femmes apparaît fort peu enviable. Pourtant, on assiste à la visibilisation de ces tâches dés-amalgamées : leur réalisation est présentée comme quelque chose de positif, voire de désirable, qui doit être professionnalisé et pérennisé, par les pouvoirs publics, les entrepreneur-e-s capitalistes et les acheteur-e-s de ces « services ». Dès lors qu'une analyse féministe matérialiste et imbricationnelle nous a montré que les avantages pour la majorité des femmes étaient minimes, une double question se pose : *quid* des bénéficiaires individuels du travail des femmes et de leur appropriation, notamment des hommes ? Et *quid* des bénéficiaires collectifs, et notamment des profits réalisés grâce à ces transformations de l'organisation du travail ?

Bibliographie

Chaïb, Sabah, 2008, « Femmes immigrées et travail salarié en France », In : Falquet, J. ; Freedman, J., Rabaud, A. ; Scrinzi, F., « Femmes, genre, migrations et mondialisation : un état des problématiques? » *Cahiers du CEDREF*, Paris, Université Denis Diderot, 2008, p. 209-229.

Combahee River Collective. 2006 [1979]. « Déclaration du Combahee River Collective? » (*Ré*)*articulation des rapports sociaux de sexe, classe et "race". Repères historiques et contemporains.* Cahiers du CEDREF. Paris. Université Paris-Diderot. Pp 53-67.

Dalla Costa, Maria Rosa ; James, Maria Rosa, 1972, *The power of women and the subversion of the community*, Butler and Tanner Ltd., Frome and London.

Davis, Angela. 1983. *Femmes, race et classe*, Paris : Des femmes.

Delphy, Christine, 1998. « L'ennemi principal », in Delphy, Christine, *L'ennemi principal. 1 : Economie politique du patriarcat*. Paris. Syllepse. Pp 31-56.

Delphy, Christine, 1974, « Mariage et divorce, l'impasse à double face », in Delphy, Christine, *L'ennemi principal. 1 : Economie politique du patriarcat*. Paris. Syllepse. Pp133-150.

Ehrenreich, Barbara ; Russel Hochschild, Arlie, 2003. *Global Woman : Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*. New York. Metropolitan Books.

Ekis Ekman, Kasja, 2013. *L'être et la marchandise : Prostitution, maternité de substitution et dissociation de soi*, M Éditeur.

Falquet, Jules, 2012 a. « Lesbiennes migrantes, entre hétéro-circulation et recompositions néolibérales du nationalisme », in : Cossée, Claire, Miranda, Adelina, Ouali, Nouria et Sehili, Djaouida, (co-directrices). « *Le genre au cœur des migrations* », Paris, Editions Petra (collection « IntersectionS »). En ligne (mars 2011), Réseau Terra : <http://www.reseau-terra.eu/article1092.html>

Falquet, Jules, 2012 b. *Les mouvements sociaux dans la mondialisation néolibérale : imbrication des rapports sociaux et classe des femmes (Amérique latine-Caraïbes-France)*, Habilitation à diriger des recherches, sous la direction d'Anne-Marie Devreux. 231 p.

Federici, Silvia, 2001, "War, globalization and reproduction", in: Bennholdt-Thomsen V., Faraclas N. et von Werlhof C. (eds). *There is an Alternative: Subsistence and Worldwide Resistance to Corporate Globalization*, Spinifex Press, Victoria.

Federici, Silvia, 2002. "Reproduction et lutte féministe dans la nouvelle division internationale du travail". In : Verschuur, Christine; Reysoo, Fenneke (Dir.). *Cahiers genre et développement*, "Genre, mondialisation et pauvreté", n° 3. IUED-EFI, Genève, L'Harmattan, Paris. 255 p. Pp 45-69.

Federici, Silvia, 2012 [1975], « Wages against housework », in Federici, Silvia, *Revolution at point Zero. Housework, reproduction and feminist struggle*, PM Press, Oakland. Pp 15-22.

Fregoso Rosa-Linda ; Berejano Cynthia (dir.). 2010. *Terrorizing Women. Feminicide in the Americas*. Durham. Duke University Press. 382 p.

Guillaumin, Colette, 1992 [1978]. *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de Nature*. Paris : Côté-femmes.

Guillemaut, Françoise. 2008. « Mobilité internationale des femmes, échange économique-sexuel et politiques migratoires : la question du « trafic » », *Les Cahiers du CEDREF*, n°16. Pp 147-168.

Hirata, Helena ; Le Doaré, Hélène. (Coord.). (1998). *Les Cahiers du GEDISST, n° 21. Les paradoxes de la mondialisation*. Paris : L'Harmattan.

Ito, Ruri, 2010. « Immigration et travail de *care* dans une société vieillissante : le cas du Japon », in Jules Falquet, Helena Hirata, Danièle Kergoat, Brahim Labari, Nicky Lefevre et Fatou Sow (coords.), *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*. Pp 137-150, Paris : Les Presses de Sciences Po. 278 p.

Juteau, Danielle ; Laurin, Nicole, 1988. « L'évolution des formes d'appropriation des femmes : des religieuses aux 'mères porteuses' ». *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*. Vol 25, n°2. Pp 183-207.

Kofman, Eleonore ; Phizucklea, Annie ; Raghuran, Parvati ; Sales, Rosemar. 2001. *Gender and International Migration in Europe: Employment, Welfare, and Politics*. London : Routledge.

Mies, Maria, 1986, *Patriarchy and Accumulation on a World Scale*, Zed Books, Londres.

Morokvasic, Mirjana, 2010. « Femmes et genre dans l'étude des migrations. Une rétrospective », in Jules Falquet, Helena Hirata, Danièle Kergoat, Brahim Labari, Nicky Lefevre et Fatou Sow (coords.), *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*. Pp 105-119, Paris : Les Presses de Sciences Po. 278 p.

Moujoud, Nasima. 2008. « Effets de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexe. Au-delà des visions binaires ». *Cahiers du CEDREF*, n°16. Pp. 57-79.

Nakano Glenn, Evelyn, 1992. « From servitude to service : historical continuities in the racial division of paid reproductive labor », *Signs*, n° 18. Pp. 1-43.

Polanyi, Karl. 1983. *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris. Gallimard. 420 p. (Publication originale en anglais : 1949. *The great transformation. The political and economic origins of our time*. New York : Farrar & Rinebart.)

Rudrappa, Sharmila, 2014. « Des ateliers de confection aux lignes d'assemblage des bébés. Stratégies d'emploi parmi des mères porteuses à Bangalore, Inde », *Cahiers du Genre*, n°56, pp 59-86.

Tabet, Paola, 2004. *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*. Paris. L'Harmattan. 207 p.

Tabet, Paola, 1985. « Fertilité naturelle, reproduction forcée ». In : Mathieu, Nicole-Claude, *L'arrondissement des femmes : essais en anthropologie des sexes*, Paris, EHESS, Cahiers de l'Homme, n° 24, pp 61-146.

Talahite, Fatiha, 2010. « Genre, marché du travail et mondialisation » ; In : Jules Falquet, Helena Hirata, Danièle Kergoat, Brahim Labari, Nicky Lefevre et Fatou Sow (coords.), 2010, *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*. Pp 27-41, Paris. Les Presses de Sciences Po. 278 p.

Tronto, Joan, 2009 [1993], *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, La Découverte, Paris.

Walby, Silvia. 1997. *Gender Transformations*. Londres. Routledge.

Wittig, Monique, 2007 [1980]. "La pensée straight". Pp 53-61. In Wittig, Monique, 2007. *La pensée straight*. Paris. Amsterdam. 119 p. Première publication : *Questions Féministes* n°7.

